

Visé par le Maire : le 29.03.2021

Affiché en Mairie : le 29.03.2021

Envoyé pour publication : le 29.03.2021

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mars 2021

Date de convocation : 16/03/2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

→ Approbation du compte de gestion, vote du compte administratif de l'exercice 2020 et affectation des résultats : une situation excédentaire en fonctionnement et déficitaire en investissement

Les comptes de l'ordonnateur sont conformes à ceux du comptable. De l'exercice 2020, il ressort une situation excédentaire en section de fonctionnement d'un montant de 246 336,24 euros et une situation déficitaire en section d'investissement de 83 714,06 euros.

Ces résultats sont affectés à l'exercice 2021.

Les recettes de fonctionnement proviennent des impôts locaux à hauteur de 42,78% et des dotations d'Etat pour 38,92%.

Cette année budgétaire ne ressemble à aucune autre et a du suivre la crise sanitaire qui bouleverse tout le fonctionnement communal. Les produits de gestion courante ont diminué, les charges ont quant à elles augmenté, tous les investissements prévus n'ont pu être réalisés.

L'encours de la dette passe de 20 102,83 € à 17 204,27 € (15 312,23 € de capital et 1 892,04 € d'intérêts). La situation budgétaire est saine et permet d'envisager la réalisation des projets de la mandature 2020-2026.

→ Vote du budget prévisionnel 2021 avec six nouveaux projets d'investissements

Ont été votées : une section de fonctionnement à 592 160,33 euros et une section d'investissement à 281 851,05 euros.

Des programmes d'investissements pour 144 700 euros et un reste à réaliser de 2020 de 34 818,93 euros.

Les six nouveaux programmes portent principalement sur des travaux de voirie et bâti, grâce au plan de relance départemental attribuant exceptionnellement un subventionnement à hauteur de 30% du montant HT des travaux. Une autre subvention est sollicitée au titre de la solidarité départementale.

Plusieurs voies communales des lieux-dits La Plante à Laute, Les Vignes, Le Désert, Puy Pouillard, La Prugne, La Croix Landine, Loze, vont faire peau neuve. La porte et la fenêtre de la bascule communale vont être changées pour lui donner un nouveau look. Les murs d'enceinte de l'école et du

cimetière vont être restaurés. Des travaux de peinture vont être engagés sur les supports bois des bâtiments de la Mairie et de la Maison Communale des services.

Différents achats seront effectués pour l'école (meubles de bibliothèque) et la salle polyvalente (armoires réfrigérées). Le renouvellement du tracteur est à l'étude.

La faisabilité des projets de revitalisation du Centre Bourg et de l'aménagement d'un nouvel espace public à Villevendret va être étudiée par tous les acteurs de l'aménagement de l'Allier (services de l'Etat et du département).

→ ***Les taux de la fiscalité directe (impôts locaux) sont reconduits tout en tenant compte du nouveau schéma de financement des collectivités territoriales.***

Le produit fiscal attendu devrait s'élever à 198 730,00 euros et les allocations compensatrices versées par l'Etat seront de 6 995,00 euros.

Les taux de la fiscalité locale sont inchangés depuis 19 années consécutives : taxe foncière bâtie 12,50% et taxe foncière non bâtie 47,09%.

Depuis 5 ans déjà, la commune ne perçoit plus la cotisation foncière des entreprises ; la communauté de communes du Pays d'Huriel verse une attribution de compensation de 7 017,00 euros.

Depuis l'an dernier et jusqu'en 2022, les taux de taxe d'habitation sont gelés à hauteur de ceux appliqués en 2019 (24.66 %).

Pour 2021, seul un taux de référence taxe foncière sur le bâti est voté et un mécanisme de compensation est instauré par l'Etat afin que la perte de recette fiscale, du fait de la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales, soit couverte.

→ ***Une convention signée avec la Région pour l'installation de deux abris voyageurs***

Deux nouveaux abris voyageurs, de type chalets modèles bois seront installés d'ici la prochaine rentrée scolaire aux lieux-dits Villevendret et La Prugne.

La commune réalise les travaux d'installation des dalles en béton. Les abris seront fournis, posés et entretenus par la Région Auvergne Rhône Alpes.

→ ***Rencontre avec les acteurs de l'aménagement de l'Allier***

Le Conseil Municipal, décidé à revitaliser le centre bourg et aménager un nouvel espace public à Villevendret, va se réunir dès le 27 avril, avec l'ensemble des acteurs en charge de l'aménagement de notre territoire (services de l'Etat et du département). Les élus ont hâte d'engager la réalisation de leurs projets.

→ ***Recrutement d'un contrat aidé pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux***

Une convention devrait être signée avec Pôle Emploi pour qu'un contrat aidé vienne en renfort entretenir les espaces verts et les bâtiments communaux. Il s'agirait d'un contrat unique d'insertion (parcours emploi compétences P.E.C) sur une durée hebdomadaire de 26 heures, à compter du 6 avril jusqu'au 5 octobre.

→ ***Prolongation des contrats pour le poste de la Maison Communale des Services***

Au cœur du village, la Maison Communale des services accueille le commerce de proximité « Le Grillon » qui constitue l'unique point de rencontre des habitants de la commune. Julie GONCALVES est la principale actrice du maintien de ce lien social. C'est pourquoi son contrat est prolongé jusqu'au 30 juin pour permettre aux élus et à l'association AMPV, gérante du commerce, d'étudier ensemble la meilleure solution administrative pour préserver cet emploi.

→ ***Dates à venir***

- **Samedi 27 mars** : réouverture de la pêche à l'étang communal jusqu'au 31 octobre (cartes en vente au commerce Le Grillon)
- **Samedi 17 avril**, le matin : distribution des récompenses du concours des maisons fleuries 2020
- **Samedi 8 mai à 11h00** : cérémonie Victoire 1945 (comité restreint)
- **Dimanche 30 mai**, le matin : distribution plante fête des mères
- **Dimanches 13 et 20 juin** : scrutins des élections départementales et régionales (*en attente des dates officielles*).

La date du prochain Conseil Municipal est fixée au Mardi 20 avril 2021 à 18h00.